

Biens classés et zones de protection

Cathédrale Notre-Dame à Tournai

CLASSÉ
Patrimoine exceptionnel - Le caractère exceptionnel concerne l'ensemble de la Cathédrale Notre-Dame à l'exception de l'orgue de chœur.

CLASSÉ
Patrimoine mondial - La cathédrale est inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial depuis 2000.

Identification

Code interne : 57081-CLT-0002-01


Code DGO4 : TOURNAI/2

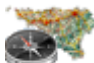
Localisation

TOURNAI

Ancienne(s) commune(s) : Tournai

Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du monument : 

Décision

Date d'arrêté : 05/02/1936 (classement)

Type(s) de classement

- Monument

Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

Dossier(s) Lié(s)

[57081-
CLT-0308-01](#)

Document(s)



Arrêté - 220.57 Ko

Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.